

RACES LOCALES et VALORISATION ECONOMIQUE

INTRODUCTION

par Pierre Quéméré¹

Au cours du XX^{ème} siècle, l'évolution de la structure raciale de nos cheptels d'animaux domestiques a été considérable. Ainsi, chez les bovins, les six races les plus importantes (Holstein, Charolaise, Limousine, Montbéliarde, Blonde d'Aquitaine, Normande) représentent 94 % de l'effectif national en 2006, contre 40 % en 1892. Les effectifs des races locales sont passés de 60 % (1892) à 6 % (2006). Au cours des « Trente Glorieuses » (1950-1980), le changement est encore plus spectaculaire.

Deux exemples l'illustrent :

- La Holstein était inconnue, en France, en 1960. Apparue aux débuts des années 1970, elle représente aujourd'hui 30 % de l'effectif national bovin et 67 % des vaches laitières.
- Le Large-White et le Landrace, élevés en race pure, constituaient l'essentiel du cheptel national porcin en 1965. Aujourd'hui, le croisement de lignées spécialisées est la règle.

Les causes de ce bouleversement sont multiples et interagissent entre elles. Sans souci d'exhaustivité et de hiérarchisation, citons en quelques unes chez les bovins : l'abandon de la traction animale défavorable aux races servant à la fois à la production de veaux et au trait, l'exode rural dans les zones difficiles, la politique du Ministère de l'Agriculture après guerre (1), l'évolution différentielle du prix du lait et de la viande favorisant les races spécialisées laitières au détriment des races mixtes, l'intensification fourragère permettant l'extension des Vaches Hautement Productives (VHP), l'insémination artificielle facilitant l'absorption des races locales par les races sélectionnées, les effets de mode et la pression psychologique des agents du Développement et des marchands de bestiaux, souvent propagandistes des races « modernes », la Loi sur l'Élevage de 1966 créant les UPRA et favorisant les grandes races en concentrant sur elles les financements spécifiques à la sélection, la prophylaxie sanitaire (tuberculose, brucellose,...) occasionnant le repeuplement par les races dominantes des étables contaminées, etc....

Ces différents aspects sont abordés au cours de cette séance, par **Dominique Planchenault**, Directeur du BRG. Il analyse, au travers des contraintes imposées à chaque époque, la manière dont ont évolué les populations animales élevées par l'homme.

Les conséquences de ces évolutions rapides apparaissent aujourd'hui nettement. L'uniformisation des techniques de production, pour approvisionner un marché de masse au moindre coût, a entraîné une érosion minière des ressources génétiques avec une réduction considérable de la variabilité génétique, y compris dans les grandes races ; ce qui réduit notre capacité de réassurance pour demain. La qualité écologique, notamment des milieux difficiles a pu être dégradée. Certains écosystèmes ont évolué défavorablement. Des productions spécifiques liées

¹ Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France, ancien directeur de l'enseignement et de la recherche à l'ISAB.

C.R.Acad. Agric. Fr., 2008, 94, n°3. Séance du 4 juin 2008.

à une race, à forte typicité sensorielle, ont failli disparaître. Il est admis qu'une race ce n'est pas seulement un assemblage de gènes. C'est aussi des systèmes d'élevage spécifiques, dans un terroir délimité, qui peuvent conférer aux produits une typicité identifiée, des techniques et des savoir-faire originaux, un emblème identitaire qui intègre le patrimoine culturel régional. Perdre une race ce n'est pas seulement perdre un pool génique, supposé à priori original, c'est aussi perdre tous ces éléments. On a ainsi pu évoquer une véritable « *perte de civilisation* » (2). Ces postures étaient partagées par les acteurs de la sauvegarde des races menacées jusque dans les années 1990.

Depuis une quinzaine d'années, les enjeux de la conservation se sont diversifiés. Les races locales sont aujourd'hui au cœur de nouveaux débats : le développement local, la biodiversité, la protection de l'environnement, la reterritorialisation de l'économie, la relation producteur consommateur, la qualité des produits typés, la valorisation du patrimoine,..... En conséquence, la plupart des races locales connaissent un accroissement significatif de leurs effectifs. Pour certaines d'entre elles, de véritables programmes de relance, basés sur la viabilité économique de systèmes innovants et techniquement cohérents, ont vu le jour. Il s'agit donc bien de « *racés d'hier pour l'élevage de demain* » (3), sans que cela représente un retour nostalgique au passé.

Ces derniers aspects sont illustrés au travers d'exemples diversifiés de valorisation, essentiellement sous forme collective, présentés par **Étienne Verrier**, Professeur à AgroParisTech. Il analyse l'influence du contexte régional sur la réussite de ces démarches et les nouveaux éléments de tensions entre objectifs de sélection et appropriation des ressources génétiques dans le contexte de la nouvelle Loi d'Orientation Agricole (LOA). **Pierre Quéméré** montre, à propos de la race bovine Bretonne Pie Noir, des exemples de valorisation individuelle en transformation fermière et circuits courts.

Jean-Claude Flamant, Directeur de Recherche à l'INRA, traite, à partir de ces exemples diversifiés de « *la modernité du conservatisme* » et montre comment ces nouveaux systèmes originaux de production et de valorisation s'inscrivent dans les préoccupations sociétales d'aujourd'hui à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

Bernard Denis, Président de la Société d'Ethnozootéchnie, tire les conclusions de la séance. Il élargit la réflexion sur la signification de ce mouvement au regard du Développement agricole qui a privilégié un certain type d'agriculture, qualifié, aujourd'hui, de conventionnel.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) QUITTET E. 1963. – Races bovines françaises. La Maison Rustique Ed., Paris. 78 p.
- (2) BOUGLER J. 1974. – Inventaire des races bovines françaises en péril. Journée d'Étude du 21 novembre 1974, ENV Alfort. Ethnozootéchnie, n° spécial, p. 47-54.
- (3) AUDIOT A. 1995. – Races d'hier pour l'élevage de demain. INRA Ed., Paris. 229 p.